

**HAVRE-SAINT-PIERRE
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE DUPLESSIS**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 5 novembre 2018 à 19 h 30, à la Maison de la Culture Roland-Jomphe, située au 957, rue de la Berge.

Sous la présidence de monsieur le maire Pierre Cormier,

SONT PRÉSENTS :

Sylvain Cormier	conseiller siège n° 1
Jonathan Blais	conseiller siège n° 3
Charlotte Cormier	conseillère siège n° 4
Jimmy Flowers	conseiller siège n° 5
Charles Arsenault	conseiller siège n° 6

EST ABSENTE :

Marie-Ève Thériault	conseillère siège n° 2
---------------------	------------------------

EST AUSSI PRÉSENTE :

Meggie Richard	directrice générale
----------------	---------------------

Monsieur le maire ouvre la séance à 19 h 30 et débute par un moment de réflexion

**RÉSOLUTION N° 9868-18
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après la lecture de l'ordre du jour,

Il est proposé par le conseiller Charles Arsenault
appuyé par la conseillère Charlotte Cormier
et unanimement résolu

Que l'ordre du jour de la présente séance, soit adopté, étant entendu que le point relatif aux affaires nouvelles demeure ouvert.

RÉSOLUTION N° 9869-18
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} OCTOBRE 2018

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance du Conseil de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre, tenue le 1^{er} octobre 2018, a été remise à chaque membre du Conseil à l'intérieur du délai de deux jours juridiques avant la séance, la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture;

Il est proposé par le conseiller Jonathan Blais
appuyé par le conseiller Jimmy Flowers
et unanimement résolu

Que le procès-verbal de la séance du 1^{er} octobre 2018 soit, et par la présente, est adopté tel que déposé.

RÉSOLUTION N° 9870-18
LISTE DES COMPTES À PAYER AU 2 NOVEMBRE 2018 : APPROBATION

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier
appuyé par le conseiller Sylvain Cormier
et unanimement résolu

Que le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer au montant de 249 061,90 \$ en date du 2 novembre 2018.

RÉSOLUTION N° 9871-18
CONTRAT N° 2018-400 « TRANSPORT DES CONTENEURS ÉCOCENTRE » :
RAPPORT ET OCTROI

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions pour le transport des conteneurs de l'Écocentre en date du 1^{er} novembre 2018;

CONSIDÉRANT QU'une seule soumission a été déposée;

Il est proposé par le conseiller Jonathan Blais
appuyé par le conseiller Sylvain Cormier
et unanimement résolu

Que le Conseil municipal accorde le contrat n° 2018-400 « Transport des conteneurs Écocentre » aux Entreprises Romain Boudreau inc., selon le prix unitaire soumis, soit 290. \$ par voyage, taxes applicables en sus.

RÉSOLUTION N° 9872-18
ÉTUDE DE VÉTUSTÉ - ARÉNA DENIS-PERRON : MANDAT

CONSIDÉRANT la réception de l'offre de services de la firme Groupe-conseil TDA en date du 25 octobre 2018 concernant l'étude de vétusté de l'aréna Denis-Perron ;

Il est proposé par le conseiller Jimmy Flowers
appuyé par la conseillère Charlotte Cormier
et unanimement résolu

Que le Conseil municipal retienne les services de la firme Groupe-conseil TDA pour réaliser une étude de vétusté de l'aréna Denis-Perron et ce, pour la somme de 20 000. \$, taxes applicables en sus, laquelle valant comme si ici au long reproduite.

RÉSOLUTION N° 9873-18
SYSTÈME DE RÉGULATION AUTOMATIQUE - GARAGE MUNICIPAL : MANDAT

CONSIDÉRANT la réception de l'offre de services de la firme Servitrol (1994) enr. en date du 31 octobre 2018 concernant le système de régulation automatique du garage municipal;

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier
appuyé par le conseiller Jonathan Blais
et unanimement résolu

Que le Conseil municipal retienne les services de la firme Servitrol (1994) enr. pour réaliser des modifications au système de régulation automatique du garage municipal et ce, pour la somme de 21 375. \$, taxes applicables en sus, laquelle valant comme si ici au long reproduite.

RÉSOLUTION N° 9874-18
SERVICE PROFESSIONNEL EN DROIT MUNICIPAL : MANDAT

CONSIDÉRANT la réception de l'offre de service professionnel en droit municipal de la firme Morency, Société d'avocats ;

Il est proposé par le conseiller Jonathan Blais
appuyé par le conseiller Jimmy Flowers
et unanimement résolu

Que le Conseil municipal retienne les services professionnels en droit municipal, pour consultations juridiques, de la firme Morency, Société d'avocats et ce, pour la somme de 2 000. \$ par année, taxes applicable en sus, le tout tel que décrit dans l'offre de services datée de février 2018, laquelle valant comme si ici au long reproduite.

RÉSOLUTION N° 9875-18
ASSOCIATIONS/ORGANISMES : CONTRIBUTION

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a manifesté son intérêt afin d'apporter un soutien aux organismes et regroupements du milieu ;

Il est proposé par le conseiller Charles Arsenault
appuyé par le conseiller Sylvain Cormier
et unanimement résolu

Que la Municipalité contribue au montant équivalent à la location de l'aréna Denis-Perron dans le cadre de la 16^e édition du Tournoi Shelna qui aura lieu du 9 au 11 novembre 2018.

RÉSOLUTION N° 9876-18
**RÈGLEMENT N° 330 « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 298, AFIN DE CRÉER UNE ZONE RÉSIDEN-
TIELLE » :**
ADOPTION DU RÈGLEMENT

CONSIDÉRANT QUE toutes les étapes prévues à la Loi ont été respectées;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Cormier
appuyé par le conseiller Jimmy Flowers
et unanimement résolu

Que le règlement n° 330 « Règlement modifiant le règlement de zonage n° 298, afin de créer une zone résidentielle », soit et par la présente, est adopté par le Conseil.

RÉSOLUTION N° 9877-18
COORDONNATEUR DIVISION TRAVAUX PUBLICS : NOMINATION

CONSIDÉRANT QUE par la résolution n° 9591-17 adoptée le 6 février 2017, monsieur Yvan Boudreau est nommé coordonnateur au Service des travaux publics, assujetti à une période d'essai.

CONSIDÉRANT QUE la période d'essai de monsieur Yvan Boudreau au Service des travaux publics de la Municipalité est terminée;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Cormier
appuyé par le conseiller Jonathan Blais
et unanimement résolu

Que monsieur Yvan Boudreau soit nommé coordonnateur au Service des travaux publics de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre, que son embauche soit effective à compter de juin 2017 et que celle-ci soit assujettie aux conditions de travail des employés cadres de la Municipalité.

**AVIS DE MOTION
PROJET DE RÈGLEMENT N° 332 « RÈGLEMENT CONCERNANT LE
DÉNEIGEMENT »**

Avis de motion est donné par la conseillère Charlotte Cormier que je présenterai, lors d'une prochaine séance, un projet règlement concernant le déneigement.

**AVIS DE MOTION
PROJET DE RÈGLEMENT N° 333 « RÈGLEMENT RELATIVEMENT À LA
CONSOMMATION DES PRODUITS DU CANNABIS »**

Avis de motion est donné par le conseiller Jonathan Blais que je présenterai, lors d'une prochaine séance, un projet règlement relativement à la consommation des produits du cannabis.

**RÉSOLUTION N° 9878-18
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE
L'OUEST DE LA MINGANIE (RIGMR) : AUTORISATION**

CONSIDÉRANT la situation particulière de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de l'ouest de la Minganie possède des surplus accumulés ;

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier
appuyé par le conseiller Charles Arsenault
et unanimement résolu

Que la Municipalité de Havre-Saint-Pierre soit exempte de quote-part pour les années financières 2019 et 2020 auprès de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de l'ouest de la Minganie.

Que le Conseil municipal autorise le maire à signer, pour et au nom de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre, une entente prévoyant les modalités de remboursement à intervenir entre les deux parties.

RÉSOLUTION N° 9879-18
PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL :
APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Jimmy Flowers
appuyé par le conseiller Sylvain Cormier
et unanimement résolu

Que le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 3 600. \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

RÉSOLUTION N° 9880-18
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION - RÉVISION BUDGÉTAIRE 2018 (2018-09-28) : DÉPÔT

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier
appuyé par le conseiller Jonathan Blais
et unanimement résolu

Que la révision budgétaire 2018 (2018-09-28) de l'Office municipal d'habitation de Havre-Saint-Pierre, soit et par la présente, est déposée au Conseil municipal.

CORRESPONDANCE

Monsieur le maire fait état des correspondances suivantes :

MRC de Minganie, le 16 octobre 2018 concernant une modification au calendrier des séances du comité administratif de la MRC de Minganie pour le mois de novembre 2018.

MRC de Minganie, le 16 octobre 2018 concernant l'entrée en vigueur du règlement n° 179-18-10-16 « Règlement modifiant le règlement relatif à la tarification de l'utilisation du Complexe aquatique de Minganie ».

MRC de Minganie, le 18 octobre 2018 concernant l'approbation par la MRC de Minganie du règlement n° 328 « Règlement modifiant le règlement de zonage n° 298, afin de créer une zone commerciale ».

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire répond aux questions des contribuables.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018 RÉVISÉES : PRÉSENTATION

Monsieur le maire présente et explique les prévisions budgétaires 2018 révisées.

RÉSOLUTION N° 9881-18 LEVÉE DE LA SÉANCE

Après la présentation des prévisions budgétaires 2018 révisées,

Il est proposé par le conseiller Jimmy Flowers
appuyé par le conseiller Jonathan Blais
et unanimement résolu

Qu'il soit procédé à la fermeture de la présente séance.

Levée à 20 h 18

Pierre Cormier, maire

Meggie Richard, directrice générale